

Dynastie

ÉDITORIAL

n° 2 – 1^{er} octobre 2019 - 3 €

L'exception marocaine

par Dominique DECHERF

ALORS QUE l'Algérie peine à sortir de l'ère Bouteflika et que la Tunisie perd son président nonagénaire, le Maroc fête les vingt ans du règne de Mohamed VI.

Le roi du Maroc a prononcé le 28 juillet 2019 le discours du trône à l'occasion du vingtième anniversaire de son accession après le décès de son père Hassan II. Vingt années d'une relative discrétion qui ont pourtant marqué un progrès continu où le PIB par habitant a crû de 3 % par an en moyenne !

Changements politiques et sociaux

Mais surtout où d'importants changements politiques et sociaux ont été opérés dans un large consensus : réforme du statut personnel et du code de la famille dans un sens plus égalitaire,

constitution de 2011 mettant fin à la monarchie absolue et désignation d'un gouvernement majoritaire, issu du parti de la justice (islamiste), gestion d'un islam du « juste milieu », réintégration dans l'Union Africaine en 2017, développement de nouvelles infrastructures dont le grand projet TangerMed à cheval sur la mer Méditerranée et l'océan Atlantique.

Les 20 prochaines années

La liste est loin d'être exhaustive, comme celle que l'on peut mettre en parallèle des grands chantiers des prochaines vingt années. Certes tous les problèmes sociaux, économiques, politiques de ce pays ne sont pas résolus, très loin de là. Mais le roi s'engage dans un nouveau modèle de développement moins inégalitaire, plus équilibré.

Car le Maroc n'a pas de problème avec l'Histoire, ni avec l'avenir. La Tunisie n'a dû son retour à la paix civile qu'au recours aux grands aînés : le président Beji Caïd Essebsi, élu en 2014 à l'âge de 92 ans. Mort le 25 juillet, il avait essayé de mettre son fils à la tête du parti, ce qui a divisé son camp. Même chose en Algérie mise sous cloche sous Bouteflika, manœuvré par son clan, désormais à la main d'un chef d'état-major de 80 ans. La durée du règne de Mohamed VI ne dérange personne. On n'a pas entendu de manifestants scander : « vingt ans c'est assez ». Au contraire les Marocains se rassurent que ce roi, introduit à 35 ans et qui n'en a que bientôt 56, a un fils de 16 ans qui pourra prendre la suite dans une vingtaine d'années. Merveille du principe dynastique, quand les conditions sont réunies. ■

Dynastie

n° 2 octobre-novembre-décembre 2019

édité par SPFC, SA au capital de 1 226 752,00 €
Siret Nanterre 41838214900015
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis Robinson
Principaux actionnaires : ADCC, AFA-Eclésià, F. Aimard...
ISSN 2679-4926

Numéro de commission paritaire en cours
imprimé par nos soins

Directeur de la publication : F. Aimard
Rédacteur en chef : Ph. Delorme
Tél. : 06 77 90 36 20

Prix de l'abonnement pour un an : 40 euros
faire un virement à SPFC-ACIP

IBAN FR76 1336 9000 0660 5282 0104 285
et envoyer en même temps un mail à
frederic.aimard@gmail.com

Dynastie est une marque déposée à l'Inpi

Sommaire : page 1 : L'exception marocaine - page 2 : Le Prince et les palais impériaux - page 4 : L'avenir de la Monarchie en Italie.



© SOFIANE EL BAHRI

Le prince et les palais im

par Frédéric de NATAL

Le prince Georg Friedrich von Preußen veut récupérer les biens nationalisés des Hohenzollern. Il a ses chances. Et cela a été la saga de l'été 2019, qui a tenu les Allemands en haleine...

DEPUIS QUE le magazine *Der Spiegel* a révélé que le chef de la maison impériale des Hohenzollern négociait secrètement depuis 5 ans avec le gouvernement de la chancelière Angela Merkel, la restitution de milliers d'objets en tout genre et de leurs châteaux, le prince Georg Friedrich von Preußen a déclenché toutes les passions dans l'ancien Reich de Guillaume II dont il est l'arrière-petit-fils.

Liste vertigineuse

Des meubles et boiseries inestimables, 226 peintures, les châteaux de Cecilienhof (classé au patrimoine mondial de l'UNESCO) et de Lindstedt, des céramiques, des médailles, des objets historiques, les anciennes archives de la maison impériale ou encore l'intégralité de la bibliothèque des rois de Prusse... la lecture de la liste est vertigineuse et a eu le don d'irriter une partie de la presse teutonne qui a crié « haro » sur le rejeton

impérial, accusé de vouloir piller les trésors de la République fédérale.

Obligée de se justifier après qu'une lettre ait fuité dans les tabloïds locaux, « les négociations portent sur des ambiguïtés juridiques que l'on peut constater dans l'accord avec les Hohenzollern, mais aussi sur des positions juridiques qui ont changé à la suite des événements historiques ultérieurs, en particulier les mesures prises par l'occupant soviétique et le gouvernement de la République démocratique allemande » (RDA), a cru bon de préciser rapidement Monika Grütters, ministre de la Culture.

Une question déjà débattue

Il faut rappeler l'Histoire. Le 11 novembre 1918, l'Empire chute. Le Kaiser s'exile aux Pays-Bas, la République de Weimar décide de nationaliser les biens de ces Hohenzollern qui avaient façonné l'Allemagne contemporaine avec un esprit de démesure qui portait en germe toutes les catastrophes européennes des Guerres mondiales.

En octobre 1926, la question des biens de la famille impériale s'était déjà posée. Le président-maréchal Paul Hindenburg avait tenté de régler le litige avec le Kronprinz Guillaume et son père. Non sans mal. Monarchistes du Parti populaire national allemand (DNVP) et élus communistes s'étaient écharpés au Reichstag. Ces derniers souhaitant nationaliser sans compensation la Maison impériale. Finalement, un référendum avait tranché le litige : les Hohenzollern avaient pu récupérer une bonne partie de leurs biens et en jouir durant tout l'entre-deux-guerres et le régime nazi. Avant de devoir les évacuer en 1945 afin d'échapper au rouleau compresseur soviétique. Or, un des articles de l'accord stipulait que le droit de résidence de leurs propriétés cesserait si les Hohenzollern ne logeaient plus dans leurs châteaux. Et la nouvelle République de les renatio-

Gardien de la Tradition

Né le 10 juin 1976, à Brême, le prince Georg Friedrich von Preußen est l'actuel chef de la Maison impériale des Hohenzollern, prétendant à la couronne d'Allemagne et de Prusse. À peine âgé d'un an, il perd son père, dans un accident lors d'exercice militaire. Il sera élevé par sa mère la princesse Donata Emma, comtesse zu Castell-Rüdenhausen (1950-2015) et son grand-père, le prince Louis-Ferdinand (1907-1994). Lycéen à Fischerhude et à Oldenbourg, il achèvera ses études secondaires en Écosse. Officier de réserve avec grade de major chez les chasseurs alpins et brasseur de bières de son état, il est diplômé en Économie.

Lorsqu'il devient prétendant à la Couronne, ses droits sont contestés par deux de ses oncles et l'affaire (1987-2005) est débattue devant le tribunal constitutionnel fédéral qui finit par statuer en faveur du prince. Politiquement, il est proche de l'Union chrétienne-démocrate (CDU-CSU), pro-européen, et a été condamné publiquement en 2017, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) qui a utilisé la photo de son château pour illustrer ses affiches électorales, comme la ligne ultra-nationaliste que ce parti défend. Bien qu'il soit soutenu par divers mouvements monarchistes (comme le Bund Aufrechter Monarchisten ou le Tradition und Leben), il affirme ne pas chercher à remonter sur le trône mais définit son rôle comme celui de « gardien de la tradition et de la culture allemande ». Selon un sondage datant de 2013, un Allemand sur 5 souhaiterait la restauration de la monarchie (soit 19 %). Un chiffre qui est en nette augmentation chez les 18-24 ans : soit 1 jeune Allemand sur 3 qui soutiendrait l'idée de restauration de la monarchie.

Le 27 août 2011, le prince Georg Friedrich von Preußen a épousé la princesse Sophie d'Isenbourg, de deux ans sa cadette, à Potsdam. Le couple a eu 4 enfants dont deux garçons jumeaux. ■



Georg Friedrich et la princesse Sophie.

©RAINER HALAMA/WIKIMEDIA

périaux

naliser. « En toute parfaite illégalité » affirme Georg Friedrich von Preußen qui réclame la jouissance gratuite d'une partie de ce qui est actuellement un des musées les plus célèbres d'Allemagne. Rejoint sur ce point par le professeur en droit André Schmitz, l'ancien président social-démocrate du Sénat rappelle « qu'une grande partie des emprunts fait par les musées durant l'entre-deux-guerres et qui n'ont jamais été rendus, sont indiscutablement la propriété de la Maison impériale ». Du côté du gouvernement, de l'État de Berlin et du Brandebourg, la Fondation du patrimoine culturel prussien, la Fondation des palais et jardins de Prusse et du Musée historique allemand, on juge les demandes du prétendant au trône « exagérées et inacceptables ».

L'autre débat

Le débat patrimonial en a réveillé un autre plus historique. Le Prince peut-il vraiment réclamer son dû quand on sait le rôle joué par le Kaiser dans la Première Guerre mondiale ou qu'une large partie de sa famille a contribué à la montée du nazisme, comme le note l'historien Stephan Malinowski? L'ancien président (SPD) du Bundestag, Wolfand Portail, a dénoncé « une insolence » du prétendant au trône, accusé par certains médias de vouloir jouer un rôle de premier plan dans la politique allemande ou au moins d'exiger un droit de regard dans les musées qui traitent de l'histoire de sa famille. Ce que l'intéressé dément.

Les perspectives d'un accord à l'amiable se sont éloignées depuis la révélation de ces négociations secrètes et le Prince a sévèrement critiqué les médias qui distillent des informations en « les sélectionnant » par exemple en oubliant le rôle joué par son grand-père, le prince Louis Ferdinand, dans l'opération Walkyrie (1944) et sa participation au réseau



Le prince Georg Friedrich en 2014.

de résistance contre le nazisme. Si Georg Friedrich semble avoir renoncé à occuper le château de Cecilienhof (qui a accueilli la conférence de Potsdam à la fin de la Seconde Guerre mondiale), il n'entend pas abandonner le reste de ses revendications ou au moins une compensation financière. Tant et si bien que l'État du Brandebourg, le plus concerné dans cette affaire, a annoncé qu'il allait la porter devant la justice administrative. Le prince Georg Friedrich von Preußen s'est dit, quant à lui, résolu à aller jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme afin d'obtenir gain de cause. ■



Armoirie de la Maison impériale.

Avenir de la Monarchie

LA STABILITÉ de l'Italie passera-t-elle par le retour de la monarchie ? En réclamant, début août, des élections anticipées, le ministre de l'Intérieur et leader de la Lega, Matteo Salvini, a fait éclater la coalition de la droite populiste au pouvoir et plonger de nouveau la « botte de l'Europe » dans l'incertitude politique. Après 73 ans d'incessantes crises gouvernementales et une République parlementaire qui est à bout de souffle, plusieurs élus de la nation réclament désormais que la maison royale des Savoie retrouve un trône qu'elle a perdu peu après la Seconde Guerre mondiale.

Deux prétendants

Ils sont deux, le prince Victor Emmanuel de Savoie et son cousin le prince Amédée de Savoie-Aoste à revendiquer une couronne renversée au cours du référendum très controversé du 2 juin 1946, entaché par de nombreuses irrégularités. Le premier est aussi *people*, proche de Silvio Berlusconi à qui il doit la fin de son exil en 2003 que le second discret, critique acerbe de Matteo Salvini. Et c'est ce dernier que soutient activement, l'Union monarchique italienne (UMI), une des plus grandes associations monarchistes d'Italie avec 70 000 membres revendiqués. Conférences, tractages, manifestations dans Rome, Alessandro Sacchi ne ménage pas sa peine pour tenter de convaincre ses concitoyens de l'utilité de rétablir la royauté. « *Il ne faut pas penser à la monarchie telle qu'elle a été jusqu'en 1946 (...) mais plutôt envisager une déclinaison moderne de ce concept que fut le Royaume d'Italie, en prenant pour modèle les grandes démocraties par-*

lementaires européennes » déclare cet avocat de 55 ans. « *Les milliers de contacts quotidiens sur notre site sont la confirmation concrète d'un sentiment qui n'est plus seulement une curiosité* » surenchérit le président de l'UMI qui ajoute : « *L'option monarchique touche de plus en plus*

de jeunes impressionnés, par ce lien profond qui unit les citoyens d'autres royaumes à leurs institutions, incarné à travers une personne et une famille auxquels les gens peuvent s'identifier tant à leur propre histoire qu'à celle de leur patrie ».

Un sondage

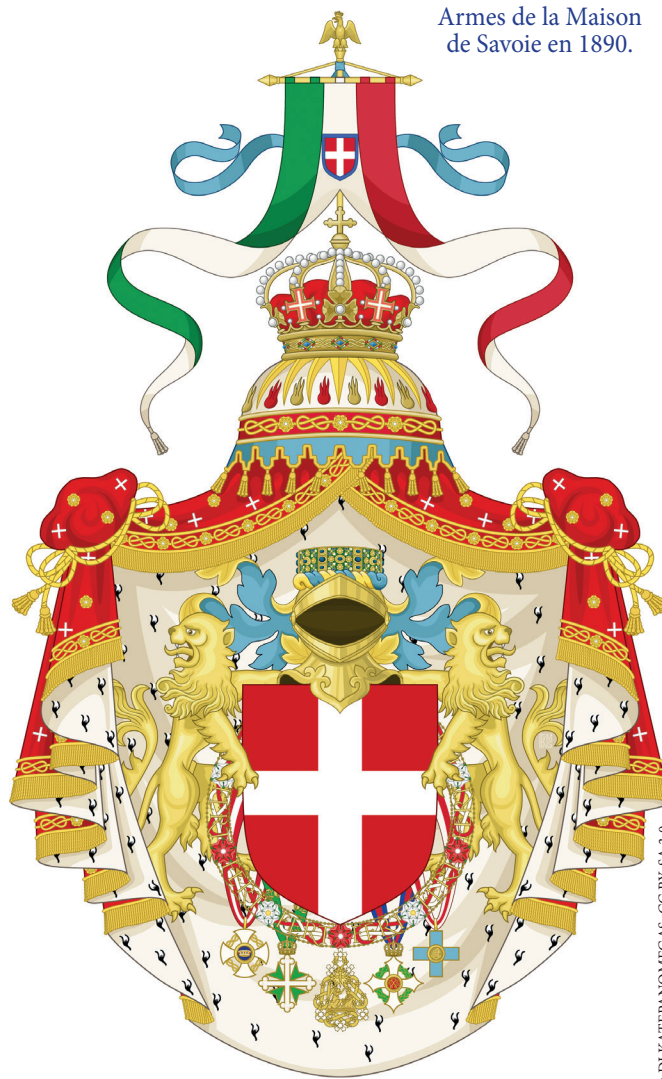
Absent du Parlement depuis les années quatre-vingt, les monarchistes ont fait un timide retour, qui n'est pas passé inaperçu, lors de la dernière élection législative qui a porté la coalition de droite à la tête du gouvernement. Un sondage * donne 15 % d'Italiens à vouloir le retour d'un Savoie sur le trône, cette Maison aux origines françaises et qui a fait l'unité italienne, en 1870. La grande majorité reprochant encore à la famille royale sa collaboration étroite avec le duc Mussolini. En novembre dernier, celui qui est désormais l'ancien président du Parlement européen et

toujours député européen, Antonio Tajani a déclaré au cours d'une conférence que « *l'idée monarchiste restait une cause juste à défendre !* » Un allié de poids.

Frédéric de Natal

* Il a été réalisé par l'Istituto Pieopoli en 2018 qui montre que les 18-25 ans seraient même à 34 % favorables à ce retour.

Armes de la Maison de Savoie en 1890.



© DI KATEPANOMEGAS, CC BY-SA 3.0